



# COMPTE ADMINISTRATIF 2019

## Département de Saône-et-Loire

Rapport de Monsieur André ACCARY  
Président du Conseil Départemental

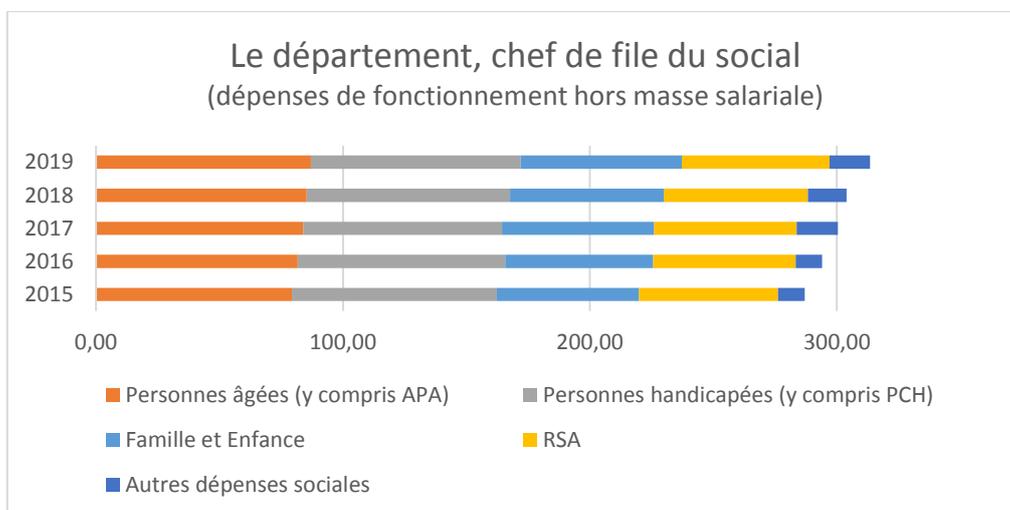
# I. L'exercice 2019 confirme la qualité de l'action du Département au service du territoire de Saône-et-Loire et de ses habitants

Un département qui agit !

2

(en M€) hors dette et écritures résultat	Investissement	Fonctionnement	Masse salariale	Total fonctionnement	Dépenses totales (hors dettes et résultats)
<b>Solidarités humaines</b>	<b>39,34</b>	<b>331,46</b>	<b>62,37</b>	<b>393,83</b>	<b>433,17</b>
dont Autonomie	5,18	181,35	5,36	186,71	191,89
dont Insertion, logement, accompagnement social	12,86	66,02	14,70	80,73	93,59
dont Enfance et famille	0,20	55,39	19,75	75,14	75,34
dont Collèges	18,64	10,94	17,81	28,75	47,40
dont Jeunesse/Sport	0,09	1,92	0,52	2,44	2,53
dont Centre de santé départemental	0,21	0,50	4,08	4,58	4,79
dont FSE	0,00	0,30	0,16	0,46	0,46
dont SDIS	2,15	15,02	0,00	15,02	17,17
<b>Stratégies territoriales</b>	<b>64,52</b>	<b>12,48</b>	<b>21,93</b>	<b>34,41</b>	<b>98,93</b>
dont Infrastructures et mobilité	33,76	4,67	14,71	19,38	53,15
dont aides aux territoires de la Saône-et-Loire	6,41	1,20	1,71	2,91	9,32
dont THD	21,75	0,19	0,61	0,80	22,56
dont aide au cadre de vie à l'attractivité de la Saône-et-Loire	0,33	2,33	0,00	2,33	2,66
dont soutien à une agriculture performante	0,86	1,13	0,93	2,06	2,92
dont actions culturelles sur le territoire	1,40	2,96	3,96	6,93	8,33
<b>Moyens de mise en œuvre des politiques publiques</b>	<b>13,39</b>	<b>26,56</b>	<b>15,36</b>	<b>41,91</b>	<b>55,30</b>
dont Finances (hors dépenses d'investissement liées à la dette)	0,00	10,85	0,70	11,55	11,55
dont Ressources humaines	0,00	4,62	4,24	8,86	8,86
dont autres moyens	13,39	11,08	10,42	21,51	34,89
<b>Totaux</b>	<b>117,25</b>	<b>370,50</b>	<b>99,66</b>	<b>470,16</b>	<b>587,40</b>

1. En 2019, le Département a développé son rôle de chef de file du social tout en déployant des dispositifs innovants



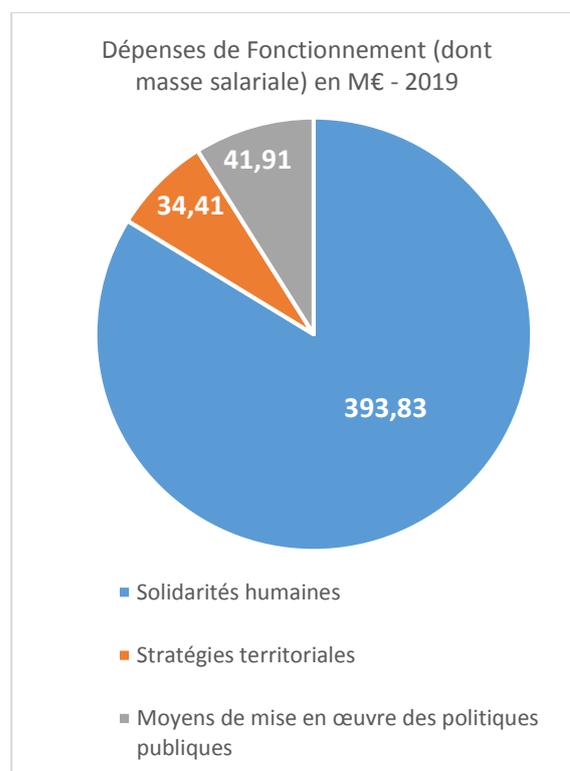
**Les politiques en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées**

**Avec 191,89 M€ dont 186,71 M€ en fonctionnement, la politique en faveur de l'autonomie** constitue le premier poste de dépenses du Département. Hors masse salariale, les dépenses en faveur de l'autonomie ont cru de +4,22 M€ (soit, +4,4%) en fonctionnement par rapport en 2018, soit un montant supérieur à la croissance global du budget départemental, montrant ainsi la priorité mise sur ces politiques publiques.

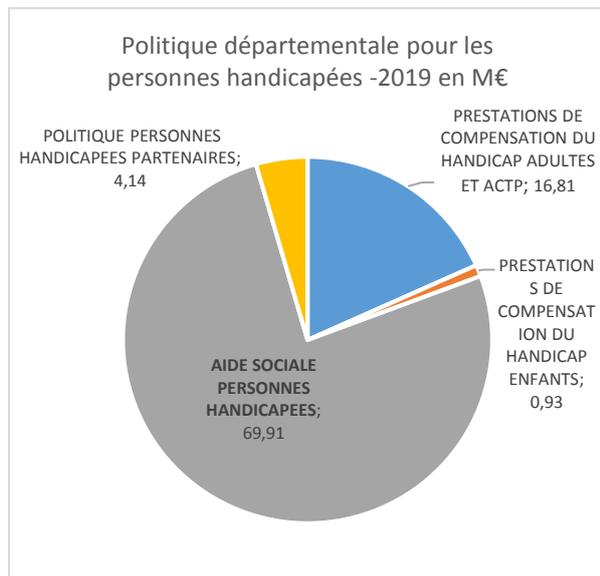
**Concernant les politiques en faveur des personnes handicapées, 91,79 M€ ont été mobilisés** en fonctionnement hors masse salariale en 2019. L'aide sociale à l'hébergement (accueil familial et frais de séjour) constitue la majeure partie de ces crédits pour un montant global de 69,91 M€. Une hausse importante sur les établissements et services à destination des personnes handicapées est à noter (+ 1,75 M€ soit +2,87%).

Les prestations individuelles en faveur des personnes handicapées représentent 17,74 M€. Les dépenses de Prestation de Compensation du Handicap (PCH) s'élèvent à 15,10 M€ (+5,10% par rapport à 2018) dont 0,93 M€ pour les enfants. Cette hausse s'explique en partie par une hausse importante du nombre de bénéficiaires (+7,1%) pour la seconde année consécutive (2 488

bénéficiaires au 31 décembre 2019 contre 2 323 en 2018). Aux dépenses de PCH s'ajoutent les dépenses d'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) représentant 2,64 M€.



Le renouvellement des marchés en 2019 permet de contenir la dépense des transports des élèves handicapés 3,23 M€ (3,13 M€ en 2018) et ce malgré, et le développement de la scolarisation en milieu ordinaire

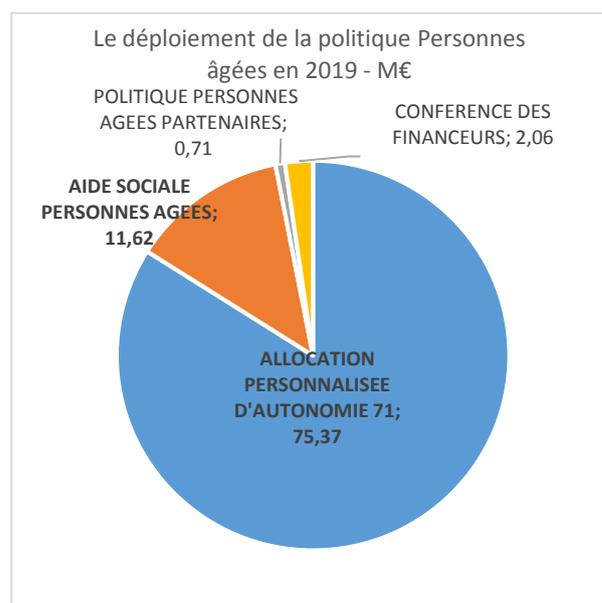


**Les politiques à destination des personnes âgées représentent un montant de 89,73 M€ en 2019.**

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) constitue la principale dépense avec 75,37 M€, soit une hausse de +0,97 M€ par rapport à 2018 (+1,31%). L'APA à domicile est en outre marquée par la progression de la valeur du plan moyen de 9 € en 2019 pour atteindre 374,94 € (365,81 € en 2018), soit +2,4%. Deux revalorisations de l'aide financière apportée aux bénéficiaires pour financer les heures d'intervention d'un service prestataire ont eu lieu en 2018 et une autre en novembre 2019 (augmentation de 19,60 € à 20,10 € pour les revenus supérieurs à 810,96 € en 2019). En revanche, le nombre de bénéficiaires reste stable : 9 824 bénéficiaires au 31 décembre 2019 (contre 9 862 au 31 décembre 2018).

L'aide sociale à l'hébergement (accueil familial et frais de séjour) est le deuxième poste de dépenses avec 11,62 M€ en 2019.

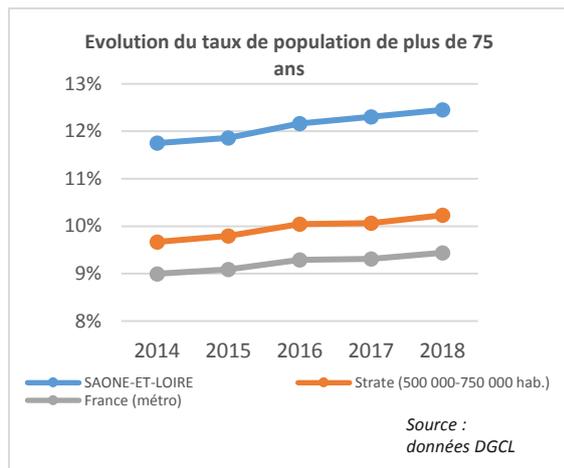
La politique de la prévention de la perte d'autonomie poursuit son développement dans le cadre de la Conférence des financeurs avec 2,06 M€ en 2019 (2,08 M€ en 2018). Les crédits alloués ont permis de financer des actions individuelles (aides techniques, soutiens aux actions menées par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile) et des actions collectives (ateliers pour les personnes à domicile, actions de préventions pour les personnes âgées en résidence autonomie, financement d'actions à destination des résidents en Ehpad).



Par ailleurs, 11 nouveaux projets de travaux au sein des établissements sociaux et médico sociaux ont bénéficié d'un soutien financier du Département pour un montant total de subventions de près de 5 M€ en investissement. Parmi les principaux travaux, une aide a été apportée pour soutenir les projets de la restructuration de l'UGECAM de Charnay les Macon (1,35 M€) de l'ADFP de Givry (0,39 M€), pour les opérations menées pour les EHPAD de Charréconduit à Chatenoy le Royal (0,44 M€), de Bois Sainte Marie (0,66 M€) et Charolles (0,16 M€) et pour les structures de l'enfance, la restructuration de la MECS à Vaudebarrier (0,94 M€). Outre ses actions en faveur des établissements, le département a pu également intervenir par de nombreuses actions d'aide à l'adaptation des logements des accueillants familiaux, ou en

faveur de l'accueil familial salarié et le portage de repas à domicile.

L'ensemble de ces actions permettent d'agir en faveur d'une population âgée proportionnellement plus nombreuse en Saône-et-Loire par rapport aux Départements de la même strate, ce qui amène le Département à consacrer près de 20 M€ de plus par an en comparaison avec la strate.



### La politique en faveur de l'enfance et des familles

**En 2019, les dépenses en faveur de l'enfance et des familles ont été de 75,34 M€ toutes sections confondues.**

Le Département a consacré plus de 64,3 M€ sur la politique enfance-famille (y compris masse salariale assistants familiaux) en 2019. Cette politique comprend deux grands volets.

D'une part, la prévention et la protection maternelle et infantile (PMI) représente au total 1,99 M€ de crédits d'intervention et repose en grande partie sur l'action directe des services départementaux. Ce sont des actions de prévention en direction des futurs parents et des jeunes enfants comme les bilans de santé, des actions de dépistage et d'accompagnement des enfants souffrant de troubles moteurs ou psychiques à travers les centres d'actions médico-sociale précoce (519 K€), des actions de planification et d'éducation familiale (pour 479 K€) ou encore le financement de la maison des adolescents (200 K€). Il s'agit également d'actions visant à favoriser la qualité de l'accueil du jeune enfant, à domicile ou dans des structures collectives, comme par exemple

l'agrément et la formation des assistants maternels (81 K€). Enfin, le Département anime et finance des dispositifs de soutien à la parentalité (471 K€), avec en 2019, 42 K€ pour aider à la construction de la Maison pour la Famille de Chalon-sur-Saône.

5 098

### Nombre de bilans de santé réalisés en école maternelle en 2019 par le Département

Le Département a consacré en 2019, 12,3 K€ pour l'organisation d'une journée PMI avec pour ambition de mieux faire connaître les missions de la PMI au grand public et aux professionnels dans un objectif de renforcer l'universalité des publics usagers des services départementaux.

D'autre part, le Département a consacré 62,29 M€ à la prévention et la protection de l'enfance en 2019. Outre le traitement d'un nombre croissant d'informations préoccupantes en 2019 (2 958 en 2019 contre 2 584 en 2018), le Département a déployé des réponses multiples aux problématiques rencontrées par les enfants en danger et les familles : actions de prévention spécialisée auprès des jeunes en amont de toute mesure (739 K€), accompagnement financier des familles (1,1 M€), aide à domicile de nature administrative (par les professionnels des territoires d'action sociale ou les techniciens d'intervention sociale et familiale pour 1,9 M€) ou de nature judiciaire (3,34 M€ pour 1 097 mesures d'action éducative de milieu ouvert).

+14%

### Hausse du nombre d'informations préoccupantes en 2019 par rapport à 2018

Lorsque les difficultés sont accrues, les enfants peuvent être accueillis dans différents types d'établissements. En 2019, 33,95 M€ de crédits d'intervention ont été consacrés à la prise en charge en établissement pour 716 jeunes accueillis (hors MNA) ou en famille d'accueil (14 M€) rémunérées par le Département (230 assistants familiaux en 2019).

716

### Nombre de jeunes en établissement ou en famille d'accueil en 2019

Les actions de prévention et d'aide à domicile restent stables par rapport à 2018 mais le nombre d'enfants accueillis en établissement continue de progresser intégrant l'accueil des mineurs non accompagnés pour lequel le Département reste très actif dans l'exercice de cette mission en consacrant 6,5 M€. En 2019, 504 jeunes MNA évalués (797 jeunes en 2018) et 292 jeunes accueillis dans différentes structures.

#### Collèges

**La politique en faveur des collèges a mobilisé 47,40 M€ dont 28,75 M€ de fonctionnement** en dépenses sur le budget départemental en 2019.

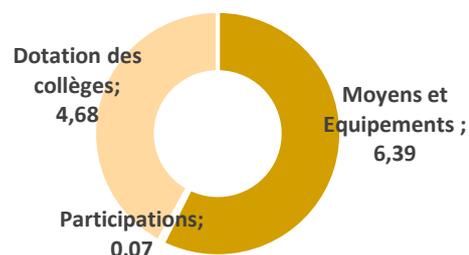
Depuis 2015, les moyens et travaux déployés pour les collèges du territoire sont en croissance. Les programmes de modernisation se sont poursuivis avec une forte croissance des crédits d'investissement destinés à accompagner les projets de restructuration mais également de sécurisation des établissements.

Hors masse salariale, les dépenses de fonctionnement ont été de 10,94 M€ en 2019. L'aide au fonctionnement courant des collèges publics a nécessité 8,15 M€, dont 4,68 M€ dédiés à la dotation de fonctionnement des collèges publics et privés.

Outre la dotation de fonctionnement, 0,16 M€ sont réservés pour les collèges choisissant de réaliser des travaux en régie (participation à la matière d'œuvre) et pour permettre au Département de prendre en charge directement les réparations les plus conséquentes du matériel, en particulier le matériel de cuisine.

Les dépenses de gaz se sont élevées à 1,23 M€ et celles de l'électricité à 1,12 M€. Pour rappel, le Département gère ici en mutualisation les dépenses de fluides pour les collèges adhérents aux marchés concernés.

Moyens et dotations des collèges publics en 2019



6

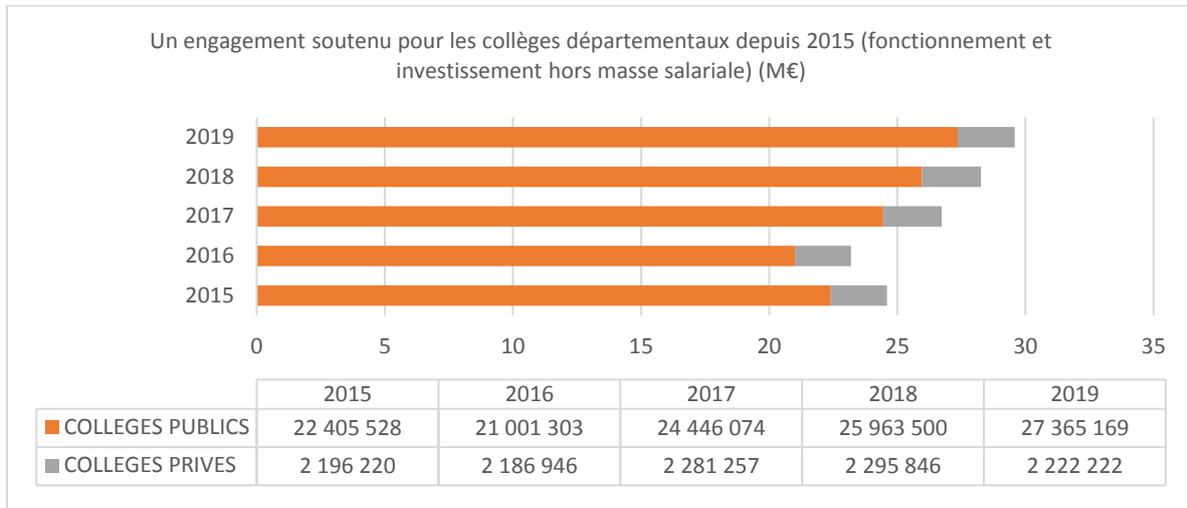
Les travaux de modernisation dans les collèges ont été poursuivis et représentent 15,5 M€.

Plusieurs interventions ont été engagées, poursuivies ou finalisées en 2019 : extension et restructuration de la demi-pension au collège de Cuisery (1,32 M€ réalisés), construction du nouvel externat au collège à Montchanin (1,69 M€ réalisés), restructuration partielle du collège à Bourbon-Lancy (2,17 M€), restructuration du pôle scientifique au collège « Prévert » à Chalon-sur-Saône (1,58 M€), construction en extension de salles de cours au collège à Saint-Germain-du-Plain (0,13 M€), restructuration demi-pension au collège de Saint-Martin-en-Bresse (0,71 M€), restructuration de l'externat au collège à Saint Rémy (démarrage de l'opération, 0,02 M€), restructuration de l'externat au collège à Saint Gengoux le National (0,05 M€).

L'année 2019 a également été marquée par le lancement de l'opération de changement des menuiseries extérieures dans 7 collèges (0,24 M€).

Les travaux de mise en sécurité des collèges (0,28 M€) ont été poursuivis et les travaux d'installation des contrôles d'accès (0,21 M€) ont débutés en 2019.

En ce qui concerne les investissements matériels destinés à améliorer les conditions de travail des élèves mais également de l'ensemble de la communauté éducative, le Département a réalisé des dépenses en matière de mobiliers (0,5 M€), de matériel de cuisine (0,3 M€) d'acquisition de tablettes numériques (1,5 M€) et de câblage et matériel informatique (0,56 M€).



Les collèges privés du Département ont, pour leur part, été aidés à hauteur de 2,2 M€ en 2019.

#### Jeunesse et sport

Depuis 2015, l'engagement départemental en faveur du sport et de la jeunesse a été soutenu et s'élève en 2019 à 2,44 M€ en fonctionnement dont 0,52 M€ de masse salariale. Au budget primitif 2020, une hausse de 1 M€ de ces dépenses a été votée pour accroître encore le soutien départemental.

Les actions éducatives (appel à projets en faveur des collégiens, Conseil départemental des jeunes, « La Saône et Loire fait sa presse »...) ont représenté 0,37 M€ en 2019.

#### En 2019, lancement du Conseil départemental des jeunes

Les actions volontaristes du Département en faveur du soutien à la vie associative, à la jeunesse et aux sports ont été de 1,6 M€ dont 1 M€ en faveur du soutien au mouvement sportif et 0,6 M€ pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la jeunesse (financement des centres de loisirs, soutien aux associations d'éducation populaire, etc.).

Le monde du sport a ainsi été particulièrement soutenu avec des dépenses en faveur des comités sportifs (370 K€), de diverses manifestations sportives (108 K€) ou encore

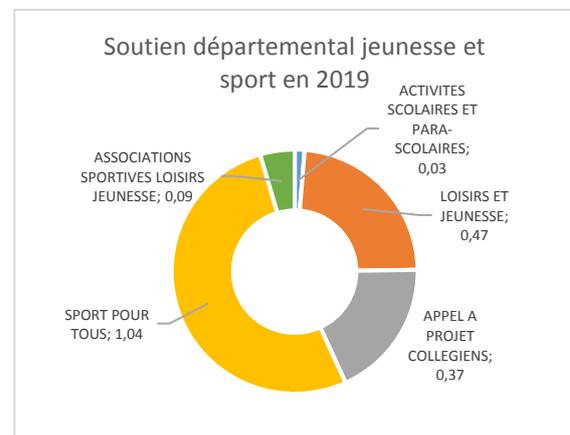
0,5 M€

#### Soutien aux communes de Chalon-sur-Saône et Macon pour l'accueil du Tour de France

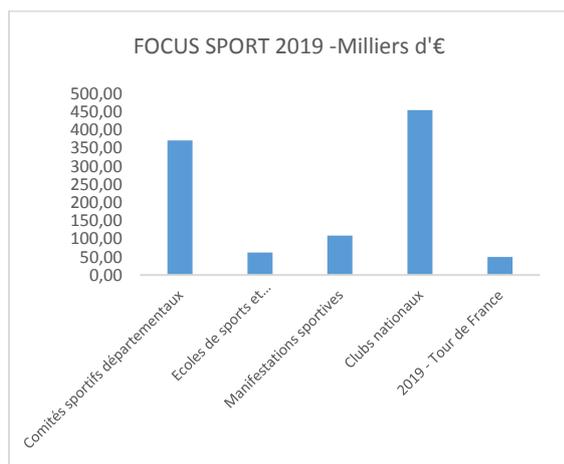
pour les écoles de sport (61,8 K€). Les clubs nationaux du territoire ont été soutenus à hauteur de 453,8 K€ en 2019.

Le Département a par ailleurs soutenu les communes accueillant le Tour de France afin de développer l'attractivité du territoire et d'encourager les pratiques sportives. Une subvention de 50 K€ a été versé aux communes de Chalon-sur-Saône et Macon accueillant chacune une étape du Tour de France 2019.

En outre, l'investissement en faveur de l'aide à l'équipement des associations a été de 90 K€.



A ces interventions spécifiques s'ajoute l'aide octroyée dans le cadre des projets de territoire. Ainsi près de 0,487 M€ ont été répartis auprès d'une vingtaine de communes ou groupements de communes en 2019 et parmi lesquelles trois aides exceptionnelles pour Macon, Autun et la Communautés de communes Bresse Nord Intercom pour un total de 0,324 M€ en crédits de paiement.



### Le Centre de Santé départemental

**En 2019, les dépenses du Centre de Santé départemental ont été de 4,58 M€ y compris masse salariale (hors investissement).**

L'année 2019 a été la première année avec une activité de consultation tous les mois. Le budget réalisé intègre le fonctionnement sur une année de l'ensemble des lieux de consultation ouvert en 2018 et les nouveaux lieux inaugurés tout au long de l'année 2019.

En 2019, avec 94,6% de taux d'exécution du budget en fonctionnement, le budget du Centre de santé a permis l'ouverture d'un centre et de 9 antennes supplémentaires. Avec 5 centres et 19 antennes opérationnelles, c'est plus de 99,4% des Saône-et-Loirien qui habitent à moins de 30 minutes d'un des lieux de consultation ; 75% de la population est même à moins de 15 minutes. Les dépenses exécutées en 2019 ont permis plus de 34 400 heures de consultations médicales. Le budget continue à augmenter proportionnellement à l'ouverture de nouveaux lieux de consultation et surtout à l'arrivée de nouveaux médecins (20 médecins ont été embauchés en 2019). La masse salariale (4,08 M€) représente ainsi 89% du budget de fonctionnement du Centre de Santé

départemental et explique la hausse des dépenses de fonctionnement en 2019.

75%

**Part de la population du Département vivant à moins de 15 minutes d'un lieu de consultation grâce au Centre de Santé départemental**

8

En ce qui concerne les recettes, elles croissent au fur et à mesure du développement du centre. Un temps de latence lié à l'ouverture d'un nouveau site ou à l'arrivée d'un nouveau médecin explique le décalage entre les dépenses et les recettes. En moyenne, deux années sont nécessaires après une ouverture ou une arrivée de médecin pour atteindre une activité à taux plein.

Du fait du partenariat très actif avec les communes ou les intercommunalités, les dépenses d'investissement restent réduites (0,2 M€). Elles correspondent majoritairement aux matériels informatiques. Dans les années à venir, cette dépense aura tendance à augmenter pour permettre dans un premier temps l'installation de nouveaux lieux de consultation et ensuite pouvoir adapter le matériel aux évolutions technologiques annoncées pour la pratique médicale.

### Fonds Social Européen (FSE)

**En 2019, le Département a versé 0,3 M€ au titre du Fonds Social Européen (FSE).**

Le Département a signé avec l'Etat une convention triennale de subvention globale FSE 2018-2020, pour un montant de 5 027 306 €. Cette convention institue le Département comme gestionnaire du FSE au travers duquel le Département relaie la politique européenne en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. En 2019, 63% de l'enveloppe a déjà été programmée.

L'année 2019 a vu l'exécution de 0,3 M€ de crédits de paiement relatifs à des projets 2018. Avec un niveau de 22,10% d'exécution, ces premiers paiements ont permis de dépasser l'obligation conventionnelle 2019 fixée avec

l'Etat (20% des dépenses programmées de l'année).

Dans l'attente du versement effectif de ces sommes par l'Union européenne courant 2020, une recette équivalente est rattachée à l'exercice 2019.

### **Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et la protection civile**

L'année 2019 a constitué la dernière année d'exécution de la convention pluriannuelle 2017-2019 entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et le Département.

Au travers de cette convention, **le Département a soutenu le SDIS en 2019 à hauteur de 15 M€ en fonctionnement et de 2,15 M€ en investissement.** La contribution de fonctionnement s'élève au budget primitif à 15 000 000 € avec un taux de consommation de 100%. L'investissement totalise 2 150 359 € exécutés à 100%, aussi bien pour des dépenses d'équipement, d'immobilier et d'annuités d'emprunt.

En 2019 l'Association Départementale de Protection Civile (ADPC) et la Croix blanche se sont vues attribuer respectivement des subventions en fonctionnement de 23 000 € et de 1 500 € exécutés à 100%.

## 2. En 2019, le Département a été volontariste pour renforcer l'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants

### Infrastructures et mobilité

**En 2019, 53,15 M€ ont été consacrés aux routes et ouvrages départementaux ainsi qu'aux voies vertes par le Département.**

Concernant les routes et les infrastructures, les interventions sur l'année 2019 ont été équilibrées entre grands projets et entretien pour près de 34,1 M€ (investissement et fonctionnement hors masse salariale) hors voies vertes et espaces naturels sensibles (ENS).

Les dépenses d'investissement en faveur des routes et des ouvrages ont représentés 29,8 M€. L'année 2019 a été marquée par la poursuite d'importantes opérations pluriannuelles : ouverture de la voirie nouvelle pour la desserte de Saoneor (5,9 M€) ; participation annuelle au programme d'accélération des travaux de la RCEA 1ère phase (1,86 M€) ; réparation du Pont Moulin Guénard sur l'Arconce (0,218 M€) ou encore la fin des réparations sur le Pont de Saint-Laurent sur-Saône à Mâcon (0,362 M€). Les rénovations des autres ouvrages d'art (pont et murets) dont les travaux sont, pour la plupart, externalisés, ont été poursuivies pour 1,86 M€.

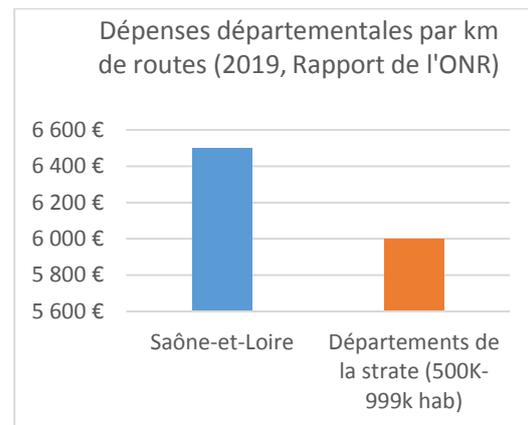
De plus, environ 17,7 M€ ont été mobilisés sur les travaux routiers répartis à hauteur de 13,6 M€ pour les reprises d'enduits, de béton bitumineux et préparation de chaussées ; 3,64 M€ pour les opérations routières individualisées telles que des renforcements ou calibrage de chaussées, des tourne-à-gauche, des giratoires ; 0,497 M€ ont été également affectés aux études et procédures nécessaires pour réaliser les acquisitions de terrains, les auscultations de chaussées, les études géotechniques, les levés topographiques, les analyses amiante...

Pour les aménagements de sécurité, 1,57 M€ ont été dépensés en investissement pour les sécurisations des accotements, les signalisations horizontale et verticale ainsi que les dispositifs de retenue.

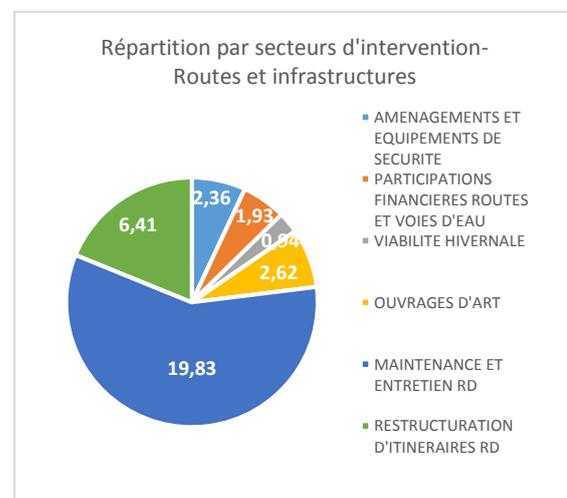
Le Département déploie ainsi une politique ambitieuse d'investissement sur les routes du territoire. En 2019, 6 500€/ km ont été

dépensés par le Département contre une moyenne de 6 000€/ km pour les Départements de la même strate (Rapport national 2019 de l'Observatoire National de la Route).

10



En fonctionnement, les principales dépenses sont réparties entre la viabilité hivernale (0,94 M€) et l'entretien (près de 2,63 M€). Ces derniers ont permis de réaliser les travaux indispensables pour prolonger la durée de vie des infrastructures (curage des fossés, entretien courant des voiries, fauchage, etc.). S'ajoutent les travaux d'entretien sur les aménagements et équipements de sécurité pour 0,79 M€ et le barrage du Pont du Roi pour 25 000 €.



Les recettes perçues par le Département pour les mobilités (investissement et fonctionnement) se sont élevées en 2019 à 7,15 M€ (participations des collectivités à des opérations importantes telles que Saôneor, participation des communes aux travaux réalisés en agglomération, subventionnements divers, remboursements des tiers ayant provoqué des dommages au domaine public, redevances d'occupation du domaine public, pénalités de retard aux titulaires de marchés publics, etc.).

En 2019, le programme de développement des voies vertes a par ailleurs été poursuivi avec 3,96 M€ d'investissement. L'année 2019 a vu la création de la voie verte Saint Léger sur Dheune - Saint Julien sur Dheune et de la voie bleue Tournus-Ouroux sur Saône ainsi que pour les travaux divers sur voies vertes. Des financements de la Région (0,546 M€) et de l'Etat (0,295 M€) au titre du premier acompte de la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) ont été versés pour ces opérations. En outre, ont été reçus les soldes et acomptes des participations du Grand Charollais (0,13 M€) et de la Région (0,62 M€) pour le tronçon de Voie Verte St Yan-Paray (65 K€), le tronçon Tournus-Ouroux (0,13 M€) et le tronçon St Léger-St Julien sur Dheune (0,43 M€). En Assemblée Départementale de décembre 2019, un schéma directeur ambitieux a été voté pour développer ces infrastructures au cours des années à venir.

#### **Focus : les Espaces Naturels Sensibles (ENS)**

Le Département a consacré 0,163 M€ en investissement en faveur des ENS en 2019. La fin des travaux de réfection du système de vannage et le curage sur la digue de l'ENS de Pontoux ont été réalisés ainsi que la réfection du platelage au marais de Montceau l'Etoile (156 K€). En fonctionnement, près de 27 K€ ont été dépensés pour l'entretien du Marais de Montceau l'Etoile de l'Etang de Pontoux et de la lande de Nancelle.

#### **Aides aux territoires de la Saône-et-Loire**

**Sur l'année 2019, les dépenses en faveur de l'aide aux territoires ont cumulé 9,32 M€ en fonctionnement et en investissement.**

Le soutien aux projets portés par les collectivités pour le développement des services à la population a été porté de 7 M€ en 2018 à près de 9 M€ en 2019, dont 1,5 M€ pour les projets structurants. Ceci s'est traduit par le déplafonnement des aides liées aux projets d'assainissement d'une part et l'augmentation de 20% des subventions des autres projets d'autre part.

Ceci a permis de soutenir 408 projets classiques dont :

- les infrastructures permettant l'amélioration de l'accessibilité et l'accueil des publics (mairies, salles des fêtes, salles de réunion, de co-working, équipements sportifs, etc.).
- les projets d'adaptation aux enjeux climatiques en lien avec le développement durable (projets « eau », énergies renouvelables, traitement des déchets, régulation thermique).
- les projets liés à l'attractivité des territoires (culture, patrimoine, équipements touristiques).

Pour les projets structurants, 6 dossiers ont répondu aux conditions d'éligibilité du règlement et 0,25 M€ ont été attribués par bassin de vie soit 1,5 M€ au total.

Au fur et à mesure de l'avancement des projets, les paiements pour les appels à projets de 2016 à 2019 se sont élevés à 5,45 M€ sur l'exercice 2019.

Le soutien aux collectivités par la mise à disposition d'une ingénierie a été maintenu. Dans les domaines de la ressource en eau, de l'assainissement et des rivières, les moyens de l'assistance technique ont été maintenus à hauteur de 0,90 M€ (budget des moyens mis en œuvre des politiques publiques). Le Département a aussi poursuivi son soutien aux établissements publics territoriaux de bassin à hauteur de 0,16 M€ : EPTB Saône-Doubs (0,07M €), Etablissement Public Loire (0,04 M€)

et du SYDRO (0,05 M€). A noter que les participations des agences de l'eau, de l'Agence Régionale de santé et des collectivités ont été de 0,69 M€ pour l'exercice 2019 avec un partenariat en cours de renouvellement avec les agences.

Le financement de l'Agence Technique Départementale (0,4 M€), du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (0,45 M€), de l'Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne (0,07 M€) et du Parc Naturel Régional du Morvan (0,08 M€) représente au total 1 M€. Au travers ce de soutien départemental, ces structures partenaires ont pu offrir des services d'ingénierie aux collectivités en fonction de leurs compétences dans des domaines tels que l'aménagement, l'urbanisme, la voirie ou encore les bâtiments.

### Réseau du très haut débit

**En 2019, le Département a consacré 21,75 M€ en termes de dépenses d'investissement pour le réseau Très Haut Débit (THD).**

D'une part, le Département a consacré 14,68 M€ de travaux d'investissement dans la poursuite du déploiement des réseaux optiques sur l'ensemble du territoire situé en 1<sup>ère</sup> étape du déploiement sous maîtrise d'ouvrage départementale. Les premières prises optiques ont été inaugurées et permettent aux premiers foyers de bénéficier d'un débit internet illimité.

D'autre part, le Département a procédé au remboursement des contributions financières de 5 Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour 7,07 M€, afin de garantir l'équité de traitement entre les territoires situés dans les zones déployées et financées par les opérateurs privés et ceux concernés par le réseau d'initiative publique.

**7,07 M€**

*Remboursement en 2019 des 5 EPCI  
ayant déjà contribué à la phase 1 du  
déploiement du Très haut débit*

Parallèlement, les encaissements des recettes d'investissement se sont élevés à 1,12 M€ et

sont constitués par les différentes participations versées par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) sur les dépenses de travaux et d'études. Ils complètent les 10,5 M€ d'emprunt souscrits en 2019 et nécessaires au financement et à la trésorerie du RIP Très Haut Débit.

De plus, 0,38 M€ ont été constatés en recettes de fonctionnement et se décomposent entre 0,25 M€ de pénalités de retard facturées au maître d'œuvre, 36 K€ des premières redevances d'usage R1 versées par la Société publique locale (SPL) Bourgogne Franche-Comté Numérique à la suite de la livraison de prises et 90 K€ relatif au remboursement par BFC Fibres suite au transfert des commandes d'accès souscrites par le Département.

Enfin, sur le budget principal, au titre des montées en débit, le Département a dépensé en investissement, un peu plus de 32 K€ pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage conduite dans le cadre de la demande de subvention au titre du Fonds National pour la Société Numérique (FSN).

En fonctionnement, 17 K€ ont été consacrés aux dépenses de locations et de maintenance des infrastructures de montée en débit et 9 K€ pour la cotisation AVICCA. Parallèlement, la redevance annuelle de mise à disposition des points de raccordement mutualisés et la location de fibres optiques à l'opérateur Orange ont permis au Département d'encaisser 90 K€ en recettes de fonctionnement.

### Aide au cadre de vie et à l'attractivité de la Saône-et-Loire

**En 2019, 2,66 M€ ont été consacrés à l'attractivité de la Saône-et-Loire et au tourisme dont 2,33 M€ au titre du fonctionnement.**

L'année 2019 a permis de faire émerger le projet Route71 dont l'application a été lancée en mai 2019 sur la base d'une dépense globale de 0,13 M€. Durant l'année, l'installation de bornes interactives-test a permis d'en affiner le concept pour le déploiement en 2020.

La subvention de fonctionnement initiale attribuée à l'Agence de Développement Touristique (ADT71) de 1,5 M€ a été abondée de 0,13 M€ pour accompagner le projet Route71 et le Tour de France 2019. L'année

2019 a également permis de finaliser le déploiement de la signalétique autoroutière pour un montant de 0,30 M€. Le GIP Equivallée s'est également vu octroyer une subvention de fonctionnement de 0,17 M€.

Un acompte de 90 K€ sur une subvention en investissement de 0,30 M€ a été versé au Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB) pour le projet de création de la « Cité de Vins » de Mâcon qui permettra de valoriser les vins de toute la Bourgogne.

De plus, l'année 2019 a vu la mobilisation de crédits d'études de préfiguration pour le projet ECLAT à concurrence de 0,11 M€ dont l'officialisation en septembre 2019, puis la présentation méthodologique en décembre.

### Soutien à une agriculture performante

**Durant l'année 2019, le Département a consacré 2,92 M€ pour soutenir une agriculture performante** tant en fonctionnement qu'en investissement. L'agriculture demeure un enjeu majeur de l'économie, de l'attractivité et de la solidarité du territoire.

En 2019, le Département a donc poursuivi ses actions à hauteur de 1,13 M€ en fonctionnement. Ces dépenses ont notamment permis une continuité dans le soutien des actions de promotion des produits locaux mais aussi le développement d'une réelle dynamique des circuits de proximité grâce au renouvellement de la cotisation de la plateforme Agrilocal. A cet égard, la communication sur le projet Agrilocal a été renforcée auprès des acteurs concernés (fournisseurs dans le cadre de convention avec la chambre d'agriculture et acheteurs). Une bonification financière des collèges utilisateurs de la plateforme a aussi été mise en place.

**Le volume financier des transactions sur la plateforme Agrilocal a été multiplié par 4 en 2019**

Sur le volet investissement, 0,86 M€ ont été consacré à l'agriculture. Le Département a continué à soutenir les interventions régionales

dans le Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA) à hauteur de 0,62 M€. Cette dépense permet d'appuyer la modernisation et l'adaptation des bâtiments d'élevage et soutien le développement de la transformation et de la commercialisation sur site. De plus, le département a adhéré au dispositif « sécheresse » régionale, ainsi une enveloppe supplémentaire de crédits d'engagement au titre du PCEA a été intégrée pour 0,80 M€.

Par ailleurs, 0,15 M€ ont été versés à la commune de Charolles correspondant au deuxième acompte de la subvention pour la restructuration de la halle d'exposition.

Le Département a, en outre, versé des acomptes de subventions de 89 K€ à la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan pour le programme de restructuration de l'abattoir d'Autun.

Face à la sécheresse de l'année, le dispositif départemental d'aide pour la prévention des risques sociaux pesant sur les exploitations agricoles a été reconduit pour un montant de 10 M€ en 2019, en complément des 3 M€ de 2018 (dispositif simple : une avance remboursable de 10 000€ et un audit technico-économique de l'exploitation)

### Plan d'aide sécheresse

**= 13 M€**

**= 1 300 exploitations agricoles soutenues**

### Actions culturelles sur le territoire

**L'année 2019 a été une année riche en matière culturelle avec un montant total de dépenses de 8,33 M€.**

Le dispositif d'intervention « Conseils et accompagnement culturels du Département au service des territoires », qui prévoit l'attribution de subventions d'investissement pour les porteurs de projets culturels associatifs ou issus des collectivités, tout en renforçant l'accompagnement en ingénierie du Département, a permis en 2019

l'accompagnement de 60 projets (56 en 2019). Ce dispositif qui rencontre un succès croissant a permis de financer à hauteur de 107 K€ les projets aboutis ou en cours (109 K€ en 2018).

Le fil rouge de la programmation culturelle en 2019 était *l'Empreinte* : décliné tout au long de l'année dans l'ensemble des sites et services culturels, sous des formes multiples – expositions, classes culturelles numériques, projets d'éducation artistique et culturelle, spectacles, il a permis de renforcer la visibilité et de souligner la cohérence de l'action départementale. Cette cohésion s'est également affichée sur les sept tables tactiles présentes dans les sites culturels. Depuis cette année, les sites peuvent accéder à un centre de ressources qui leur permet de manière autonome d'intégrer des contenus, développer des activités numériques et valoriser leurs actions. Des pages interactives présentant l'offre commune ont également été développées en interne. Au-delà des sites départementaux et du réseau de la direction de la lecture publique, la collectivité a porté la culture dans les territoires à travers l'opération « Opéra d'été », quatre spectacles qu'un partenariat avec l'Opéra national de Paris et la Fédération départementale des foyers ruraux a permis de proposer gratuitement au public en juillet et août.

**L'Opéra d'Été**  
en Saône-et-Loire

23 JUILLET  
**MESVRES**  
cour du prieuré

**DON PASQUALE**  
de Gaetano Donizetti

**GRATUIT**

**OUVERTURE**  
dès 19H30, début du SPECTACLE à 21H30  
restauration sur place

Diffusion sur écran géant

Fondation Médias des retransmissions audiovisuelles de l'Opéra national de Paris

LES AMIS DU PRIEURÉ DE MESVRES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX

www.saoneetloire71.fr

Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment aux Grottes d'Azé se sont déroulés sur l'année 2019 pour une ouverture de l'équipement en avril 2020. Ce chantier a représenté un investissement de 0,50 M€ sur l'exercice 2019. Le solde des marchés de travaux (0,32 M€) est en cours de mandatement sur l'exercice 2020. Le site a enregistré en 2019 plus de 0,13 M€ de recettes.

Le musée départemental du Compagnonnage Pierre-François Guillon a proposé un vaste programme culturel en 2019 : exposition temporaire, ateliers enfants pendant les vacances, rencontres avec des professionnels, etc. Le public a répondu présent, générant une augmentation de 44% de la fréquentation et de 39% des recettes.

L'année 2019 a marqué un tournant pour le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson puisque sa gestion a été reprise par le Département. L'ensemble du budget de fonctionnement et d'investissement du Grand Site est donc désormais géré par la collectivité (0,45 M€ hors moyens généraux et ressources humaines). L'appui des partenaires incluant les soldes des subventions antérieures à 2019 perçues initialement par le syndicat mixte (dissout au 31 décembre 2018) a été confirmé puisque les recettes provenant des subventions versées par la Région, l'Etat et la communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération ont abondé le budget départemental. Les recettes internes, générées par les entrées au musée, les ateliers et animations, la vente des produits dans les boutiques et dans le café, ont augmenté cette année de 25% par rapport à l'année précédente. Elles témoignent du succès rencontré par l'offre de qualité proposée au public, comme par exemple l'exposition « *Bienvenue chez les préhistos* ».

Dans le champ du patrimoine, le Département a maintenu son soutien aux sites majeurs du territoire comme l'EPCC Bibracte (0,10 M€). L'Ecomusée de la Bresse bourguignonne au château départemental de Pierre-de-Bresse, qui bénéficie d'une aide financière directe de 90 000 € (hors valorisations), prépare un plan de modernisation. Sur cette propriété départementale exceptionnelle, le maître d'œuvre des travaux de restauration et d'accessibilité a été recruté en 2019, pour la

conduite des études et si possible le début des chantiers en 2020. L'investissement de la collectivité en faveur du patrimoine s'est également déployé auprès d'une vingtaine de communes dans le cadre de l'Appel à projet départemental, pour des travaux de restauration d'édifices patrimoniaux.

Le soutien en fonctionnement du Département en faveur de nombreux porteurs de projets publics ou associatifs, actifs en matière de patrimoine local, a enfin été maintenu au même niveau. Il a bénéficié à une trentaine de structures, que ce soit pour leurs activités courantes ou dans le cadre d'un projet de valorisation spécifique, pour 0,14 K€.

La Direction des réseaux de lecture publique a proposé une saison culturelle de 10 événements autour de *l'Empreinte* (avec un public global de 1 300 personnes). L'un des événements phares de cette saison, le festival *Sans décoder ?!*, a réuni 780 visiteurs autour des cultures et des usages numériques (contre 450 en 2017). En 2019, elle a également renouvelé son système de gestion informatisée des collections, offrant à son réseau de 230 bibliothèques un service en ligne plus performant et plus complet en lien avec leurs besoins (réservations en ligne, accès aux ressources numériques, aide à la formation).

Le budget d'investissement est quant à lui resté stable (0,30 M€) dans le cadre de l'acquisition des collections mises à la disposition de son réseau, en lien avec les critères définis par la charte des collections adoptés en assemblée départementale de juin 2018.

L'action culturelle territoriale du Département a engendré près de 1,73 M€ de soutiens aux acteurs de la culture en 2019. Les enseignements tirés de la Classe culturelle numérique 2017-2018 et 2018-2019 ont permis de mettre en œuvre un projet de chaîne YouTube sur le thème de l'imagination. Ce sont 271 collégiens qui ont travaillé avec leurs professeurs et une journaliste à la réalisation de clips audio et vidéo de 2 minutes et 30 secondes. La rencontre physique de tous les élèves a eu lieu le 9 mai 2019 au Lab 71 à Dompierre-les-Ormes. La rencontre « imaginons71.fr » pour l'année scolaire 2019-2020 aura lieu au Théâtre du Port Nord à Chalon-sur-Saône le 12 mai 2020.

En matière d'enseignements artistiques, de soutien à la création artistique et au spectacle

vivant, le Département joue un rôle de fédérateur, organise des actions dans le champ de la danse, apporte des aides financières ainsi que du conseil et de l'ingénierie. L'essentiel des moyens financiers est composé de subventions versées aux acteurs culturels du territoire, à l'exception des actions concernant la danse, pour lesquelles le Département est opérateur de la mise en œuvre dans le cadre de partenariats avec les scènes et les conservatoires. Le nouveau Schéma départemental des enseignements artistiques 2020-2024 a été adopté par l'Assemblée départementale du 20 décembre 2019. Il permet notamment de soutenir 52 structures d'enseignement artistique et de proposer des actions de pratique de la danse en lien avec la programmation des structures culturelles de diffusion.

Le conventionnement avec 30 structures culturelles, ainsi que le soutien à 10 petits lieux de diffusion non permanents en milieu rural permet de poursuivre l'objectif départemental d'un maillage culturel du territoire pour un accès aussi équitable que possible à l'offre. Le soutien à 77 manifestations culturelles d'intérêt départemental, à près de 39 compagnies artistiques dans les disciplines du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque ainsi qu'à des compagnies non professionnelles contribue à la vitalité culturelle et artistique de la Saône-et-Loire. L'apport du Département à ce champ d'activités hors Schéma des enseignements artistiques est de l'ordre d'1 M€.

Les activités d'ingénierie culturelle se sont approfondies dans le champ du conseil aux collectivités ainsi qu'aux acteurs culturels du territoire, comme dans le conseil en matière d'équipement et d'investissement.

Concernant le Centre Eden et le Lab 71, les coûts de fonctionnement liés à l'animation des sites pour l'année 2019 s'élèvent à 92 K€ pour le Centre Eden et à 78 K€ pour le Lab 71. L'investissement quant à lui s'élève à 0,11 M€ pour le Centre Eden et 85 K€ pour le Lab 71. Centre Eden et Lab 71 continuent à œuvrer dans l'amélioration de leurs espaces, la création muséographique ou encore les outils et matériels pédagogiques.

Au Centre Eden, l'exposition temporaire « *Vu, pas vu, pas pris* » ainsi que la numérisation d'une partie des expositions permanentes ont créé la nouveauté en 2019. Le réaménagement

de la salle de l'eau a aussi été effectué. Au Lab 71, un nouvel espace boutique et l'achèvement de l'espace accueil ont permis d'achever les travaux de requalification des espaces entamés en 2018. L'amélioration de l'éclairage scénographique du site a aussi été réalisée.

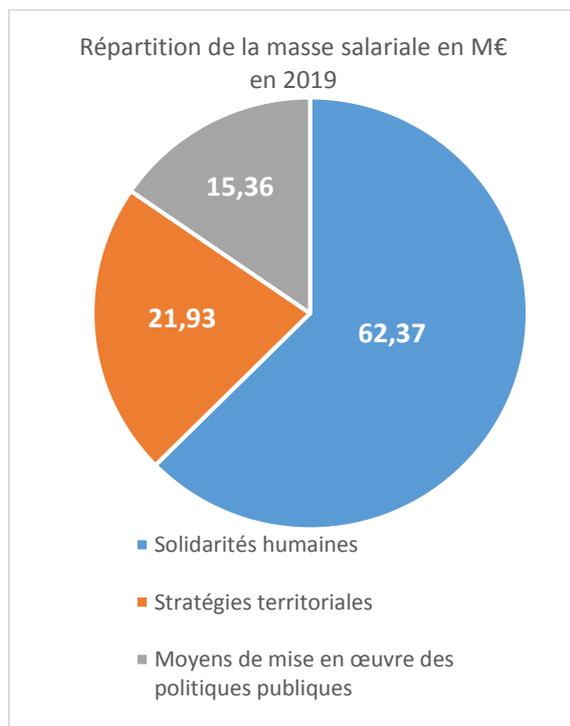


Dans le même temps les recettes générées par les activités des deux structures ont été de 0,207 M€ pour le Centre Eden et de 54 K€ pour le Lab 71.

### 3. Le Département a poursuivi l'optimisation de ses dépenses de gestion interne tout en modernisant les moyens mis à disposition des agents sur l'année 2019

#### Ressources humaines

L'exercice 2019 est marqué en dépenses par une évolution maîtrisée de 0,64 M€, soit +0,73% au total. Il reflète principalement au regard des quatre exercices précédents la maîtrise de la masse salariale concernant le budget principal et décrit la mobilisation croissante des ressources humaines pour le développement du Centre de Santé départemental et la mission de déploiement du réseau de très haut débit. Hors payes, les missions des ressources humaines s'adossent principalement à l'action sociale en faveur des personnels, aux formations mises en œuvre et à l'indemnisation des déplacements professionnels et le versement des indemnités des élus.

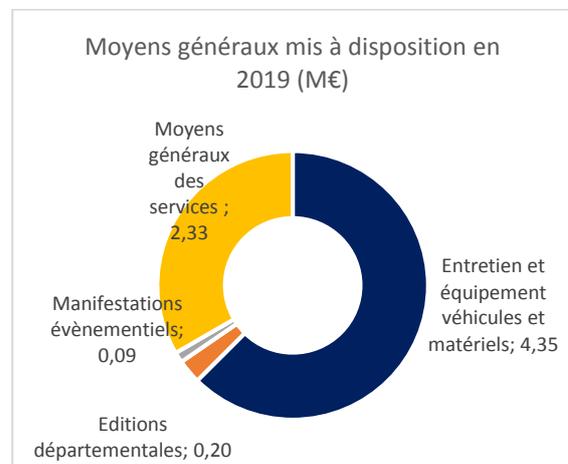


#### Autres moyens

**En matière de moyens généraux, la collectivité a consacré 11,08 M€ en fonctionnement et 13,39 M€ en investissement en 2019.**

Concernant les moyens matériels, les dépenses de fonctionnement en 2019 ont compris les véhicules et matériels pour 2,89 M€, les moyens généraux pour 1,9 M€ et les éditions départementales pour 0,2 M€. L'énergie, les contrats de maintenance et les travaux dans les bâtiments départementaux ont représenté pour leur part 1,9 M€.

Concernant les travaux, les dépenses d'investissement relatives aux travaux réalisés dans les bâtiments départementaux représentent 8,7 M€ dont 4,99 M€ dépensés pour la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) à Viré, 0,6 M€ pour l'extension du centre d'exploitation des routes à Autun, 1,23 M€ pour la construction du nouveau laboratoire départemental d'analyses, 0,11 M€ pour l'aménagement et la création d'un ascenseur à la Maison Locale d'Autonomie (MLA) d'Autun, 0,19 M€ pour l'aménagement de bureaux dans la MLA Paradis à Chalon-sur-Saône.



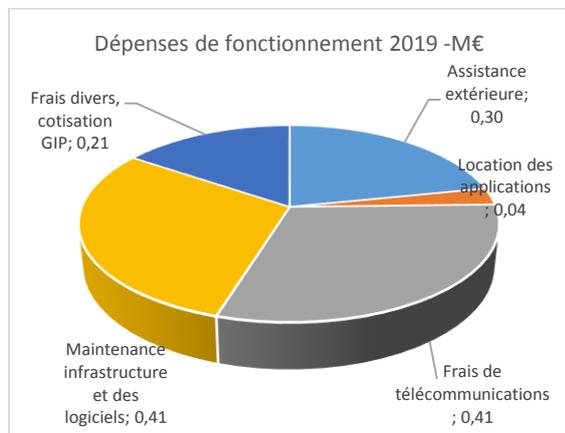
En outre, l'acquisition de nouveaux véhicules et de matériels techniques a mobilisé 1,46 M€ en 2019.

Concernant la gestion immobilière départementale, les loyers et charges payés en 2019 s'élèvent à 0,46 M€. L'acquisition de locaux et de terrain a mobilisé 0,04 M€ en 2019.

Concernant les moyens informatiques, le budget de fonctionnement de 1,37 M€ a

diminué de 3,18% par rapport au budget 2018 avec un taux d'exécution de 98,69%. Cette diminution s'explique par un taux d'investissement soutenu et le transfert de certaines dépenses en investissement (maintenance évolutive).

permettre la sécurité de nos systèmes de sécurité représentent 621 K€.



En investissement, le budget informatique de 2019 a été de 2,64 M€ et consacré à la modernisation de l'administration, aussi bien sur le plan technique que fonctionnel avec un taux d'exécution de 96,2%.

Sur le plan technique, ces investissements ont permis notamment le remplacement du système de stockage des données datant de 2013. Cette nouvelle architecture mise en production fin 2019 offre un volume de stockage de 200 téraoctets contre 50 précédemment. Outre un volume de stockage beaucoup plus important, cette solution permet d'accroître le niveau de sécurité de protection des données qui seront réparties sur les sites de bureaux de Lingendes et de Duhesme. Les serveurs sont sauvegardés deux fois par jour et les données bureautiques toutes les heures sans incidence sur la production (Montant du budget : 680 K€ incluant un contrat de maintenance sur 6 ans). Le renouvellement des postes de travail, écrans, téléphonie et réseaux à quant à lui nécessité 444 K€.

Sur le plan fonctionnel, le parc important de logiciels (environ 200) évolue de manière constante et représente un budget de 899 K€ avec notamment 100 K€ consacré à la mise en place de télé services (APA, subventions sportives...).

Enfin, les acquisitions et renouvellement de licences pour assurer le fonctionnement des serveurs, l'utilisation de la bureautique et

## II. L'exécution de l'exercice 2019, comme celle des exercices précédents, démontre la sincérité des prévisions et la qualité du pilotage budgétaire

Tableau consolidé de l'exécution 2019

(En M€)	Mouvements réels de l'exercice en M€ *		BP 2019	Voté après DM3	Exécution 2019	Taux d'exécution / BP	Taux d'exécution / Voté
Budget principal	Fonctionnement	Dépenses	465,27	470,71	464,84	99,91%	98,75%
		Recettes	524,57	533,68	538,01	102,56%	100,81%
	Investissement	Dépenses	160,23	168,14	154,49	96,42%	91,88%
		<i>dont équipement</i>	100,63	108,03	95,28	94,69%	88,20%
		Recettes	100,93	138,96	138,72	137,44%	99,83%
Centre de santé départemental	Fonctionnement	Dépenses	4,67	4,78	4,52	96,91%	94,58%
		Recettes	4,84	5,58	3,45	71,23%	61,69%
	Investissement	Dépenses	0,17	0,24	0,21	123,15%	88,57%
		Recettes	0,00	0,18	0,15	0,00%	85,10%
EHPAD de Mervans	Fonctionnement	Dépenses	0,07	0,07	0,07	100,08%	100,00%
		Recettes	0,07	0,07	0,07	100,08%	100,00%
	Investissement	Dépenses	0,18	0,18	0,18	100,00%	100,00%
		Recettes	0,18	0,18	0,18	100,00%	100,00%
Consolidés (Hors RIP très haut débit)	Fonctionnement	Dépenses	470,01	475,56	469,44	99,88%	98,71%
		Recettes	529,48	539,34	541,53	102,27%	100,41%
	Investissement	Dépenses	160,58	168,55	154,88	96,45%	91,89%
		<i>dont équipement</i>	100,80	108,27	95,49	94,74%	88,20%
		Recettes	101,11	139,32	139,06	137,53%	99,81%
RIP Très Haut Débit	Fonctionnement	Dépenses	0,80	0,79	0,72	89,87%	90,92%
		Recettes	1,00	1,54	0,38	38,40%	24,97%
	Investissement	Dépenses	22,00	29,07	21,75	98,87%	74,82%
		Recettes	21,80	11,46	11,64	53,37%	101,49%
Consolidés (Tous budgets)	Fonctionnement	Dépenses	470,81	476,35	470,16	99,86%	98,70%
		Recettes	530,48	540,87	541,91	102,15%	100,19%
	Investissement	Dépenses	182,58	197,62	176,63	96,74%	89,38%
		<i>dont équipement</i>	122,80	137,34	117,24	95,48%	85,37%
		Recettes	122,91	150,79	150,69	122,60%	99,94%

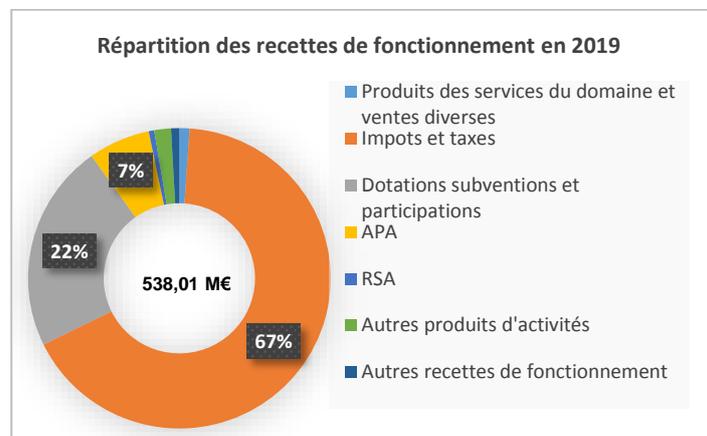
\*Hors résultats

1. Comme depuis le début du mandat, la sincérité des prévisions en fonctionnement de l'exercice 2019 permet de dégager un maximum de marges de manœuvre pour l'action départementale

**En 2019, le Département a connu des taux d'exécution des dépenses et des recettes de fonctionnement démontrant la sincérité de ses prévisions.**

Tous budgets consolidés, le Département a exécuté 98,7% des dépenses de fonctionnement votées en 2019 soit 470,16 M€. En matière de recettes de fonctionnement, le taux d'exécution illustre la précision des prévisions avec 100,19% soit 541,91 M€.

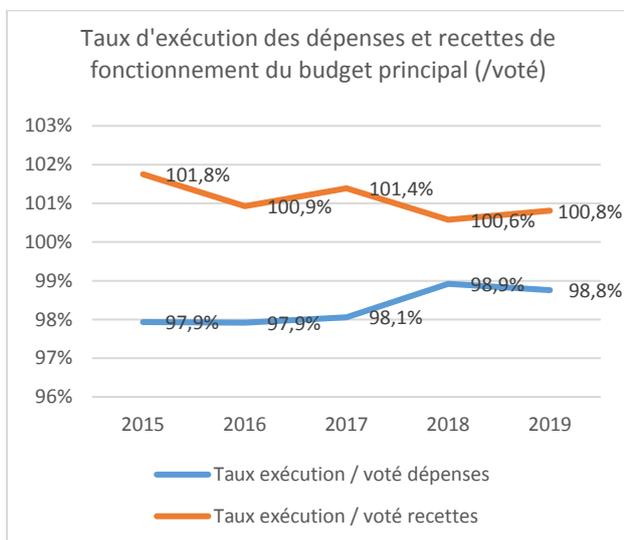
Le budget principal connaît des taux d'exécution particulièrement bons. En 2019, les dépenses de fonctionnement du budget principal ont été réalisées à hauteur de 98,75% du voté (464,84 M€). Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 100,8% du voté (538,01 M€). Cette sincérité budgétaire a permis de dégager un maximum de marges de manœuvre pour l'action départementale.



Sur 538,01 M€ de recettes exécutées en 2019, les impôts et taxes ont représenté la majeure partie des recettes (67%) alors que les diverses dotations ont représenté plus du tiers de ces recettes. Parmi les principales recettes fiscales, la taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) a représenté 125,4 M€ en 2019 (+2,8% par rapport à 2018) ; la Taxe sur les Conventions d'Assurance (TSCA) a rapporté 75,5 M€ (+2,7% par rapport à 2018) ; les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) ont totalisé 51,5 M€ (+2,9% par rapport à 2019) ; la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises a été exécutée à hauteur de 27 M€ (+0,7% par rapport à 2018).

Depuis 2015, le Département s'inscrit dans une logique de sincérité budgétaire afin d'informer au mieux les élus et de dégager un maximum de marges de manœuvre. Cet effort de sincérité a été réalisé alors même que les finances locales étaient sujettes à d'importantes évolutions complexifiant le travail de prospective : baisse de la dotation globale de fonctionnement de 28,5 M€ entre 2015 et 2017), baisse de la part départementale de Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE, -30 M€) ou encore forte volatilité des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO, +22% de 2015 à 2019).

L'amélioration de ces prévisions a permis en 2019, comme depuis 2015, de définir la stratégie d'investissement la plus ambitieuse

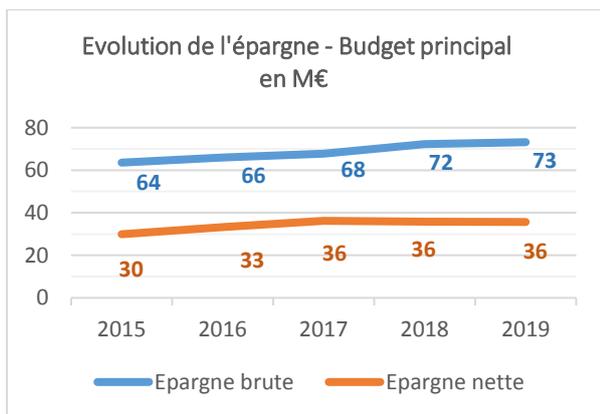


possible par le biais d'une meilleure anticipation de l'épargne brute.

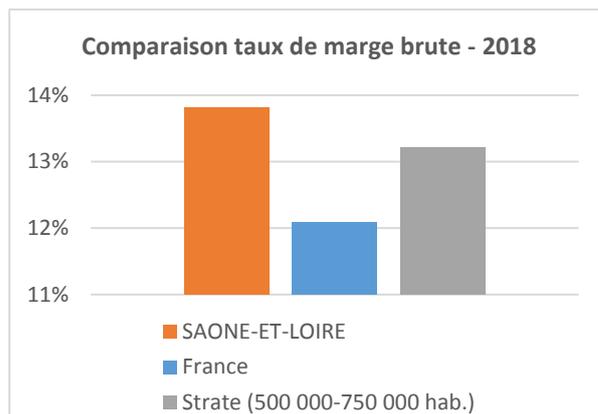
**En 2019, le Département a dégagé un niveau élevé de marge brute malgré des recettes de fonctionnement comparativement plus faibles**

Comme les années précédentes, l'exercice 2019 est caractérisé par le sérieux de la gestion départementale. En 2019, le Département a dégagé une épargne brute de 73,16 M€. Le taux de marge brute en 2019 est stable et s'établit à 13,6% des recettes réelles de fonctionnement contre 13,8% en 2018.

L'épargne nette correspondant à l'épargne brute corrigée du remboursement annuel du capital de la dette reste quant à elle stable entre 2017 et 2019 à hauteur de 36 M€. Cette épargne nette constitue le réservoir d'autofinancement des dépenses d'investissement de la collectivité.

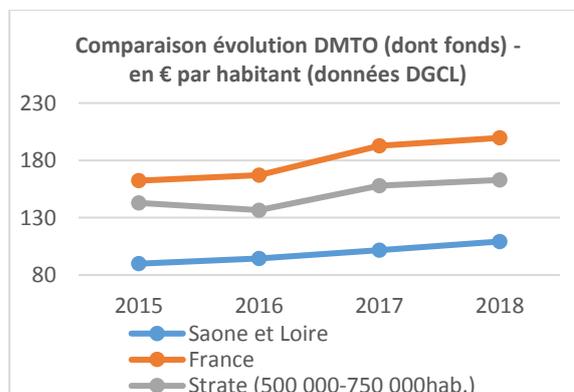


Dès le budget primitif, les estimations de compte administratif anticipé se sont affinées au fil des exercices pour atteindre des écarts de plus en plus réduits. En 2019, il est de 4,19 M€ par rapport à la prévision soit de 5% par rapport à la marge brute finale.

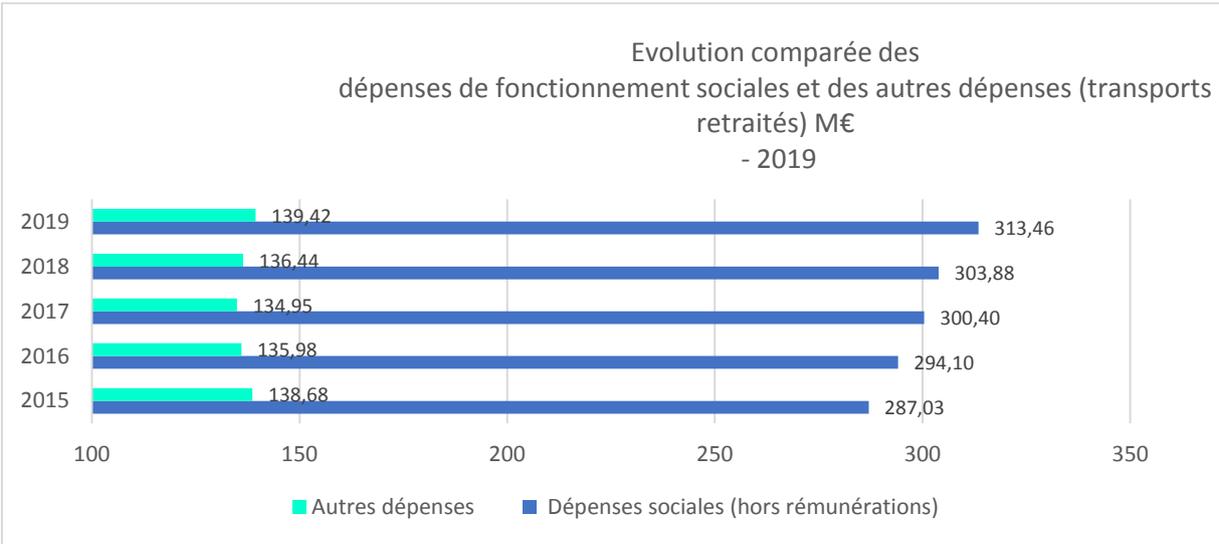


Par ailleurs, le taux d'épargne brute comparé fait apparaître la situation saine du département de Saône-et-Loire par rapport aux Départements de même strate ou à la moyenne nationale en 2019.

Le Département de Saône-et-Loire dispose d'un taux de marge brute comparativement plus élevé que les Départements de sa strate alors que le dynamisme de ses recettes est moindre. A titre comparatif, le Département de Saône-et-Loire perçoit 945 €/ habitant de recettes réelles de fonctionnement contre 979€/ habitant en moyenne pour les Départements de sa strate (2018, source : DGCL). Cet écart s'est même accentué sur les années passées, passant de -22 € en 2015 à -34€ en 2018.

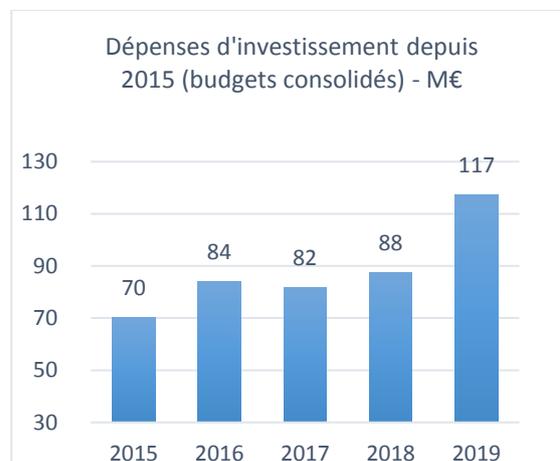
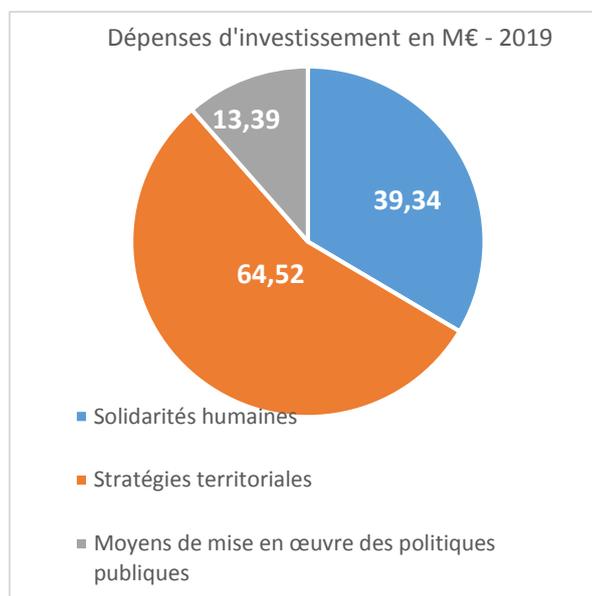


La marge brute départementale, au-delà de recettes relativement peu dynamiques sur la période, est aussi contrainte par l'importance des dépenses sociales et la difficulté de les maîtriser. Les dépenses sociales ont ainsi augmenté de près de 13 M€ entre 2018 et 2019 alors que les autres dépenses restent relativement stables.



*Les dépenses sociales s'entendent ici hors dépenses des collèges, jeunesse/ sports mais comprennent les dépenses relatives aux assistants familiaux*

2. En 2019, le niveau d'investissement départemental a atteint un niveau particulièrement élevé parachevant l'ambition départementale au service du territoire et de ses habitants



**L'année 2019 est marquée par un niveau d'investissement particulièrement élevé**

Avec 117,24 M€ de dépenses (hors dette) réalisées, le Département a atteint en 2019 un niveau historiquement élevé de dépenses d'investissement. Ce niveau d'investissement élevé est permis grâce à la bonne gestion des années passées et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement ayant permis de dégager un autofinancement important.

Depuis 2015, le niveau d'investissement du Département est en hausse depuis 2015. Le développement des travaux du THD contribue de manière importante à cette augmentation. Entre 2018 et 2019, ces investissements ont cru de 16,64 M€ passant de 5,11 M€ en 2018 à 21,75 M€ en 2019.

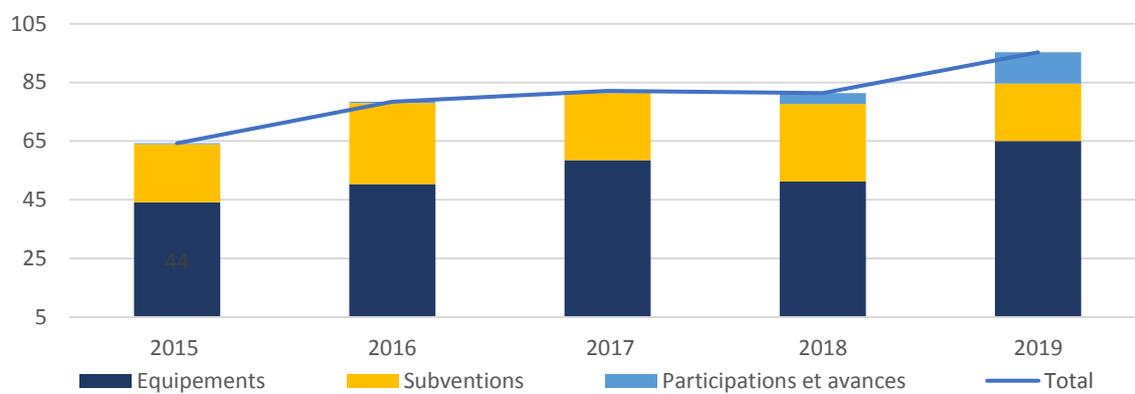
Concernant plus particulièrement le budget principal, les dépenses d'investissement se sont élevées à 95,28 M€ soit 87,7% des crédits votés. Les dépenses d'investissement du budget principal ont ainsi cru de 17,05% entre 2018 et 2019 (81,4 M€ d'investissement en 2018).

**+17%**

**Hausse des dépenses d'investissement du budget principal par rapport à 2018**

Cette hausse s'explique par la réalisation d'importants projets dans plusieurs domaines d'intervention du Département. Parmi les principales exécutions, l'EHPAD de Viré (4,27 M€ d'exécution en 2019) ou d'importants chantiers de collèges (notamment 1,5 M€ exécutés pour les collèges Jacques Prévert à Chalon-sur-Saône et pour le collège de Bourbon-Lancy) ont permis cette hausse sur les travaux publics. Sur le volet des stratégies territoriales (hors budget annexe THD), le volume d'investissement 2019 est plus faible qu'en 2018 en raison d'un volume important d'investissement sur la RCEA en 2018. Le plan sécheresse en faveur de l'agriculture (10 M€) a également contribué à la hausse de l'investissement départemental.

Typologie des investissements  
2015-2019 Budget Principal- M€



2. Les comptes de l'exercice 2019 dégagent de l'autofinancement et constituent une base saine pour la gestion des années à venir

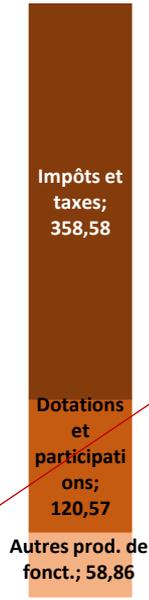
Budget consolidé

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 CONSOLIDE		DEPENSES	RECETTES		
2018	<b>RAPPEL DES RESULTATS EXERCICE n-1</b>			25	
	<b>FONCTIONNEMENT</b>				
		<i>Résultat excédentaire clôture exercice n-1</i>			64 736 237,58
		<i>Résultat déficitaire clôture exercice n-1</i>	1 201 065,91		
		<b>Résultat excédentaire clôture exercice n-1 (1)</b>			<b>63 535 171,67</b>
	<b>INVESTISSEMENT</b>				
		<i>Résultat excédentaire clôture exercice n-1</i>			17 388 492,40
		<i>Résultat déficitaire clôture exercice n-1</i>	48 302 019,59		
		<b>Résultat déficitaire clôture exercice n-1 (2)</b>	<b>30 913 527,19</b>		
	<b>AFFECTATION DES RESULTATS n-1</b>				
	Part affectée à l'investissement (R1068 exercice n) (3)		50 436 742,95		
	Part affectée en réserve de fonctionnement (R002 exercice n) (4)= (1)- (3)		13 761 642,09		
<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE (fonctionnement)</b> (5) et (6)		523 129 842,80	552 313 591,91		
	Excédent (7) = (6) - (5)		29 183 749,11		
	Déficit reporté (7 bis)	529 552,10			
	<b>Résultat global de clôture</b> (8) = (4) +(7)-(7bis)		<b>42 415 839,10</b>		
	<b>Excédent (de fonctionnement) à affecter</b> (9)= (8)		<b>42 415 839,10</b>		
2019	<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE (investissement)</b>				
		Reprise excédent n-1			
		Reprise déficit n-1 (2)	30 913 527,19		
		Total mandats & titres émis (10) et (11)	190 256 239,02	206 887 559,14	
		<b>Solde d'exécution (en investissement)</b> (si négatif, montant absolu porté en dépenses) (12) = (11) -(10) -(2)	<b>14 282 207,07</b>		
<b>FONDS DE ROULEMENT 31/12/2018</b> (13) = (9) - (12)			<b>28 133 632,03</b>		
Conforme au résultat de clôture 2019 du compte de gestion page 27 Etat II-2					

Focus Budget principal

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2019</b>	DEPENSES	RECETTES
<b>RAPPEL DES RESULTATS EXERCICE n-1</b>		
<i>FONCTIONNEMENT</i>		
<i>Résultat excédentaire clôture exercice n-1</i>		64 736 237,58
<i>INVESTISSEMENT</i>		
<i>Résultat déficitaire clôture exercice n-1</i>	48 226 540,19	
<b>AFFECTATION DES RESULTATS n-1</b>		
Part affectée à l'investissement (R1068 exercice n)		50 436 742,95
Part affectée en réserve de fonctionnement (R002 exercice n)		14 433 155,90
<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE (fonctionnement)</b>	517 621 439,39	548 410 031,12
Excédent de l'exercice (Opérations réelles et d'ordres confondus)		30 788 591,73
Déficit		
<b>Résultat global de clôture</b>		<b>45 221 747,63</b>
<b>Excédent à affecter</b>		<b>45 221 747,63</b>
<b>OPERATIONS DE L'EXERCICE (investissement)</b>		
Reprise excédent n-1		
Reprise déficit n-1	48 226 540,19	
Total mandats & titres émis	166 921 903,73	193 531 668,10
Excédent de l'exercice		26 609 764,37
<b>Solde d'exécution (D001)</b>	<b>21 616 775,82</b>	
<b>FONDS DE ROULEMENT 31/12</b>		<b>23 604 971,81</b>
<b>RESTES A REALISER</b>		
Dépenses engagées non mandatées	5 821 702,58	
Recettes certaines non titrées		104 611,70
Solde net reports	5 717 090,88	
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>27 333 866,70</b>	
<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>		
<b>AFFECTATION</b>		<b>45 221 747,63</b>
1. Déficit de fonctionnement reporté		
2. Besoin de financement de l'investissement		27 333 866,70
<b>Solde disponible</b>		<b>17 887 880,93</b>
3. Affectation complémentaire à l'investissement		
4. Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté		17 887 880,93
<b>FONDS DE ROULEMENT GLOBAL 31/12</b>		<b>23 604 971,81</b>

Fonctionnement  
*Mvts réels*



Investissement  
*Mvts réels*

